

EXCELLIA BRILLANT ÉVOLUTION

Peinture-laque acrylique polyuréthane haut de gamme



INT
EXT



QUALITÉS DOMINANTES

- ASPECT TENDU
- TRÈS GRANDE DURETÉ APRÈS SÉCHAGE
- FORTE OPACITÉ
- BONNE RÉSISTANCE MÉCANIQUE
- POLYVALENCE DES SUPPORTS
- LESSIVABLE ⁽¹⁾



DESTINATION

INTÉRIEUR :

Sur toutes surfaces verticales et plafonds.
Dans toutes les pièces d'habitation.

EXTÉRIEUR :

Sur tous climats et atmosphères.

SUBJECTILES :

Plâtre et dérivés. Enduits à l'eau et dérivés. Bois et dérivés.
Métaux avec primaire adapté. Anciennes peintures.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

ASPECT :	Brillant
INDICE DE BRILLANT :	90 sous 60°
RENDEMENT :	13 à 15 m ² /L
TEMPS DE SÉCHAGE :	Sec en surface : 1h (T°=23°C et HR = 50%). Recouvrable : environ 6h
CONDITIONNEMENTS :	1L - 2,5L
MISE À LA TEINTE :	Blanc et toutes teintes.

MATÉRIEL D'APPLICATION

- Brosse
- Rouleau microfibre 6 mm
- Airless ou pistolet pneumatique

DILUTION ET NETTOYAGE DU MATÉRIEL : EAU

Brosse et rouleaux : Diluer de 3 à 5% si nécessaire.
Airless ou pistolet pneumatique : Diluer de 5 à 10%.

MISE EN OEUVRE **Respecter le NF D.T.U. 59.1**

Travailler sur des fonds sains, secs et propres.

	PRÉPARATION	PRIMAIRE*	FINITION
FONDS PEU POREUX ET ANCIENNES PEINTURES BIEN ADHÉRENTES	Si nécessaire : Lessiver et rincer. Poncer légèrement et épousseter.	BLANCOPRIM ou EXTRAPRIMER EVOLUTION	2 couches d'EXCELLIA BRILLANT ÉVOLUTION
FONDS TRÈS POREUX OU ALCALINS	Egrener.	CORSIPRIM ou NANOPRIM	
MÉTAUX FERREUX	Éliminer toute trace de rouille.	METALAC PRIMAIRE	
MÉTAUX NON FERREUX	Dégraisser, dérocher et éliminer toute trace d'oxydation.	EXTRAPRIMER EVOLUTION	

*Impressions recommandées. Autres impressions / primaires possibles : nous consulter.
Il est impératif de consulter les fiches techniques citées ci-dessus avant mise en peinture.



EXCELLIA BRILLANT ÉVOLUTION

Peinture-laque acrylique polyuréthane haut de gamme



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- INT : appliquer entre +8°C et +35°C, avec une humidité ambiante relative < 70%. Ne pas appliquer sur bois contenant plus de 12% d'humidité en masse.
- EXT : appliquer entre +5°C et +35°C, avec une humidité ambiante relative < 80%. Ne pas appliquer sur bois massif contenant plus de 18% d'humidité en masse.
- En zone exposée, les teintes sombres sont à proscrire sur tous supports (coefficient d'absorption solaire > 0,7). Seules les teintes avec un Y > 35% sont admises en extérieur.
- Les travaux de peinture ne devront jamais être exécutés en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés, ni non plus, de façon générale, dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc).
- Un ponçage entre couches peut être nécessaire, surtout si un délai de plus de 24h s'est écoulé.
- Ne convient pas dans les cas suivants : bois fendillés ou déformés, bois grisailés ou gercés, essences de bois non répertoriées pour un usage extérieur, exsudations de bois résineux, humidité excessive du bois lors de la mise en œuvre.
- Pour la réalisation de teintes vives comme les jaunes et les rouges, prévoir une première couche dite "fausse teinte" pour obtenir une opacité maximale.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DENSITÉ : 1,24 kg/dm³

EXTRAIT SEC : 48% en poids - 38% en volume (±2%).

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine non entamé.

Stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

NF T36-005 : Famille I - 7b₂ - 4a

RÉSISTANCE À L'ABRASION HUMIDE : Classe 1⁽²⁾

COV⁽³⁾ : Valeur limite UE de ce produit (cat A/b) : 100 g/L. Ce produit contient max. 99 g/L COV.

SÉCURITÉ : Se reporter à la Fiche De Sécurité (FDS) conforme à la législation en vigueur disponible sur les sites :
www.blancolor.com ou sur www.quickfds.com

POINT ÉCLAIR : Non inflammable.

¹⁾ Le film de peinture atteint sa résistance optimale après 21 jours. Lessivage possible à l'aide d'une éponge non abrasive humide et quelques gouttes de savon noir ou de liquide vaisselle. De manière générale, privilégier le lavage à l'eau claire.

²⁾ Selon les normes ISO 11998 et EN 13300, le film de peinture résiste au nettoyage à l'aide d'une éponge et d'un produit ménager non agressifs. Attention toutefois au risque de lustrage sur notamment les teintes soutenues.

³⁾ Composés Organiques Volatils. (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006)

⁽⁴⁾ Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur l'échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (très fortes émissions).

Edition du 19/01/24. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet www.blancolor.com

